



Monsieur **Patrick GANDIL**
Directeur Général de la Direction
Générale de l'Aviation Civile
50, rue Henry-Farman
75720 Paris Cedex 15

Paris, le 4 juillet 2011

Georges PATIENT

Sénateur
de la
Guyane

*Membre de la
Commission de
L'Economie, du
Développement
Durable et de
l'Aménagement du
Territoire*

Maire
de Mana

Objet : Comité Technique Paritaire de la DSNA du 5 juillet 2011 et reclassement du Centre de contrôle de Cayenne

Monsieur le Directeur Général,

J'attire votre attention sur le CTP DSNA du 5 juillet 2011 qui met à l'ordre du jour le reclassement du centre de contrôle de Cayenne. Il est en effet proposé un reclassement de ce centre en groupe D alors que l'ensemble des agents prônent depuis un certain temps et de manière légitime un classement en groupe C.

Vous connaissez bien les difficultés rencontrés par le centre de contrôle de Cayenne, pour lequel un plan commandé par le Directeur des Services de la Navigation aérienne, Monsieur Maurice Georges, avait été lancé. Ce dernier lors de sa visite en Guyane, les 23 et 24 novembre 2009, avait déclaré que les spécificités de Cayenne ne correspondaient pas à un Centre de groupe E et avait même promis que les critères de reclassement seraient revus lors d'une prochaine commission.

Le Ministère des transports du Suriname, qui a à sa charge un espace aérien plus petit que celui de la Guyane et un trafic moins important, a prévu d'augmenter le nombre de contrôleurs aériens pour se mettre en conformité avec les normes OACI.

Le classement du centre en groupe D ne constitue point une avancée et une réponse au manque d'attractivité du centre. Seul un classement en groupe C permettrait au centre de redimensionner ses services administratifs et opérationnels et garantir au mieux la sécurité aérienne.



Aussi, je ne peux que m'associer à l'appel urgent des contrôleurs aériens de Cayenne qui vous ont interpellé à ce sujet et vous demande d'intercéder auprès de Monsieur Georges afin que le centre de contrôle de Cayenne soit classé dans le Groupe C.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma haute considération.

Georges PATIENT

Copies à : Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et Monsieur Thierry Mariani, Ministre en charge des Transports et Monsieur Maurice Georges, Directeur des Services de la Navigation Aérienne.